

Le présent document compte 9 pages

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 28 mars 2017 à 18h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	Conrad Morin

Personnel :	AEC	Yves Morrissette
	Greffier	Janine Lecours
	Trésorière	Manon Higgins

1. OUVERTURE

Résolution no. 66-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil soit maintenant ouverte à 18h02.

ADOPTÉE

2. PRIÈRE D'OUVERTURE

Le Maire récite la prière d'ouverture.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution no. 67-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil interrompe les règles de procédure pour ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- a) Procès-verbal du Bureau de santé du Porcupine daté du 20 janvier 2017 (Rapport des comités et commissions 9.);
- b) Rencontre du Conseil avec les conseils des villes de Kapuskasing et Cochrane, à Kapuskasing le 3 avril 2017 pour discuter de la formule de calcul CDSSAB (11. E) Politiques ii).

ADOPTÉE

4. INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conseiller Rhéaume déclare un intérêt pécuniaire à l'item 5 du groupe de travail des politiques.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES DU CONSEIL

Résolution no. 68-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 11-17, étant un arrêté pour approuver le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 7 mars 2017 et les réunions extraordinaires tenues les 14 et 21 mars 2017.

ADOPTÉE

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Aucune

7. AUDIENCE ET RÉUNION PUBLIQUE

Aucune

8. CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS

Résolution no. 69-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU de classer la liste de correspondance présentée à la réunion ordinaire du Conseil tenue le 28 mars 2017.

ADOPTÉE

9. RAPPORTS ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS ET COMMISSIONS

Résolution no. 70-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil prenne note des rapports et procès-verbaux des réunions :

- du Conseil d'aménagement de Hearst datés du 30 novembre 2016 et 1^{er} février 2017;
- du Comité de développement de l'aéroport daté du 10 février 2017;
- du Comité sur les soins de longue durée daté du 16 février 2016;
- de l'Association des municipalités du nord-est de l'Ontario daté du 17 février 2017;
- du Conseil d'administration des services sociaux du district de Cochrane daté du 24 janvier 2017;
- du Bureau de santé du Porcupine daté du 20 janvier 2017.

ADOPTÉE

10. RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF

L'administrateur en chef fait un résumé des diverses tâches accomplies depuis la dernière rencontre. Une copie du rapport est en annexe.

11. FONCTIONS DU CONSEIL

a) Rapport du groupe de travail des travaux publics

i) *Rapport annuel 2016 des systèmes d'eau potable*

Résolution no. 71-17

Proposée par : Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver le rapport annuel de conformité et rapports sommaires 2016, tel qu'exigé sous la réglementation des systèmes d'eau potable de l'Ontario, dans le cadre de la Loi sur l'eau potable, 2002, tel que préparé par l'Agence ontarienne des eaux.

ADOPTÉE

ii) *André Bourgon promu à capitaine du Département des incendies de Hearst*

Résolution no. 72-17

Proposée par : Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU de promouvoir André Bourgon à capitaine de la brigade du Département des incendies de Hearst.

ADOPTÉE

iii) *Demande de stationnement gratuit la semaine précédant Noël*

Résolution no. 73-17

Proposée par : Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT que conformément à la résolution no. 126-06, la Ville de Hearst acceptait toute la responsabilité de l'installation et le démantèlement des lumières de Noël au centre-ville, en échange de la résiliation du stationnement sans frais durant le mois de décembre et sous l'entente que toute demande de stationnement sans frais additionnelle était la responsabilité financière de Centre-ville Hearst Downtown, et

CONSIDÉRANT que depuis 2009, le stationnement gratuit a été étendu les vendredis soirs et samedis avec aucune implication financière à Centre-ville Hearst Downtown, et

CONSIDÉRANT que dans sa lettre du 23 janvier 2017, Centre-ville Hearst Downtown demande que le stationnement au centre-ville soit gratuit la semaine précédant Noël et ce, sur une base annuelle,

QU'IL SOIT RÉSOLU d'autoriser le stationnement sans frais au centre-ville la semaine précédant Noël, conditionnel à ce que Centre-ville Hearst Downtown accepte d'assumer 50% de la perte de revenus, estimée à 600\$.

ADOPTÉE

iv) *Adoption du rapport du groupe de travail des travaux publics*

Résolution no. 74-17

Proposée par : Conseiller Gérard Proulx
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des travaux publics daté du 21 mars 2017.

ADOPTÉE

b) **Rapport du groupe de travail d'aménagement**

Aucun

c) **Rapport du groupe de travail des parcs et loisirs**

Aucun

d) **Rapport du group de travail de Finances**

i) **Adoption du budget capital et d'opérations 2017**

Résolution no. 75-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 12-17, étant un arrêté municipal pour approuver :

- le budget d'exploitation 2017 comprenant des revenus totalisant 13 116 900 \$ et des dépenses totalisant 13 116 900 \$,
- le budget en capital 2017 totalisant 7 384 400 \$ (qui inclue un projet d'eau au montant de 1 648 400\$ pour lequel la subvention a été refusée et après l'adoption du budget d'eau en janvier dernier);
- le budget de fonctionnement du conseil d'administration de la Bibliothèque publique de Hearst comprenant des revenus totalisant 256 900 \$ et des dépenses totalisant 256 900 \$ et un budget en capital de 1 100 \$,
- le budget de la Corporation de développement économique de Hearst et de la Place du marché de la scierie patrimoniale comprenant 415 800 \$ en revenus d'exploitation, 415 800 \$ en dépenses d'exploitation, 188 900 \$ en dépenses capital pour les projets spéciaux; la subvention municipale pour l'exploitation ce chiffre à 369 000\$ alors que pour les projets spéciaux, la contribution municipale s'élève à 27 300\$, et
- le budget 2017 de Centre-Ville Hearst Downtown totalisant 61 450 \$.

ADOPTÉE

ii) **Adoption des taux de taxes 2017**

Résolution no. 76-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 13-17, étant un arrêté établissant les estimés de toutes les sommes de taxation municipale requises pour 2017 et fixant les taux de taxation pour l'année, comprenant dans le cas des taux de la Ville, une hausse de 2%.

ADOPTÉE

iii) **Adoption des ratios de taxes 2017**

Résolution no. 77-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal No. 14-17, étant un arrêté établissant le programme municipal de réduction de taxes, la classe de propriété optionnelle et les ratios de taxes à des fins municipales pour l'année 2017.

ADOPTÉE

iv) Entente avec Michael Fournier pour des travaux de conciergerie et d'entretien à la Piscine Stéphane Lecours

Résolution no. 78-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter par la présente l'arrêté municipal No. 15-17, étant un arrêté municipal autorisant la signature d'une entente avec Michael Fournier pour les travaux de conciergerie et d'entretien à la Piscine Stéphane Lecours pour une période de trois ans débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2019.

ADOPTÉE

v) Entente avec Luc Lanoix pour la gérance de l'Aéroport municipal René Fontaine

Résolution no. 79-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 16-17, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec Luc Lanoix pour la gérance de l'Aéroport municipal René Fontaine pour une période de cinq ans débutant le 1^{er} janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2022.

ADOPTÉE

vi) Entente avec le CDSSAB pour financement des services de garde

Résolution no. 80-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 17-17, étant un arrêté autorisant la signature d'une entente avec le Conseil d'administration des services sociaux du District de Cochrane pour du financement pour les services de la garderie municipale, de la garde de jour dans les maisons privées, de ressources spécialisées et du centre de ressources pour les parents pour l'année 2017.

ADOPTÉE

vii) Annulation de l'entente avec LAS pour approvisionnement en électricité

Résolution no. 81-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

CONSIDÉRANT que par le biais de la résolution no. 294-14, la Municipalité s'affiliait au programme d'approvisionnement en électricité en partenariat avec le *Local Authority Services* (LAS) dans le but d'économiser sur le coût de l'électricité, et
CONSIDÉRANT que les économies anticipées ne se sont pas matérialisées à ce jour, à l'exception des lumières de rues,
QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil autorise et dirige la trésorière de donner avis d'annulation de l'entente avec *Local Authority Services* (LAS) pour le Programme d'approvisionnement en électricité, effectif le 31 décembre 2017, à l'exception du compte de lumières de rues.

ADOPTÉE

viii) Participation de la présidente du Comité d'accessibilité au forum régional à Thunder Bay

Résolution no. 82-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que, dans sa qualité de présidente du Comité d'accessibilité de Hearst, Anne-Marie Portelance soit autorisée à assister au forum régional pour l'accessibilité des comités consultatifs municipaux à Thunder Bay, le 14 juin 2017, les frais de déplacement à être remboursés par la Ville de Hearst, conformément à la politique municipale pour les frais de voyage.

ADOPTÉE

ix) Liste de chèques émis du compte courant

Résolution no. 83-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'approuver la liste de chèques émis du compte courant soit des numéros de chèque 25051 à 25337 totalisant 1 294 144,47\$.

ADOPTÉE

x) Adoption du groupe de travail de finances

Résolution no. 84-17

Proposée par : Conseiller André Rhéaume

Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des finances daté du 23 mars 2017.

ADOPTÉE

e) Rapport du groupe de travail des politiques

i) Appui à démarches pour un centre de santé communautaire francophone à Timmins

Résolution no. 85-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

CONSIDÉRANT que depuis plus de 20 ans, la communauté francophone de la ville de Timmins demande un centre de santé communautaire francophone pour desservir les résidants francophones qui représentent plus de 40% de la population,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil appui par la présente les efforts de l'Alliance de la francophonie de Timmins pour l'établissement d'un centre de santé communautaire francophone à Timmins.

ADOPTÉE

ii) Appui à demande de réinstaurer le programme Fonds canadien d'initiatives locales (FLIC)

Résolution no. 86-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin

Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil appuie la résolution du Canton d'Opasatika demandant au gouvernement fédéral de réinstaurer le programme Fonds canadien d'initiatives locales (FLIC).

ADOPTÉE

iii) Adoption du groupe de travail des politiques

Résolution no. 87-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter le rapport du groupe de travail des politiques daté du 23 mars 2017.

ADOPTÉE

12. AVIS DE MOTION

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Claude Gagnon

CONSIDÉRANT que des personnes sans médecin en instance d'une demande d'aide sociale ou de pensions d'invalidité de l'Ontario ont besoin de rapports médicaux, et

CONSIDÉRANT que l'Hôpital Notre-Dame peut organiser des cliniques de médecins suppléants,

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil demande à l'Hôpital Notre-Dame d'organiser des cliniques de médecins suppléants afin de répondre au besoin de ce groupe de personnes en concertation avec les représentants locaux du Conseil régional des services sociaux.

CONTRE

Conseiller Daniel Lemaire
Conseiller Conrad Morin
Conseiller Gérard Proulx
Conseiller Raymond Vermette

REJETÉE

Proposée par : Conseiller André Rhéaume
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

CONSIDÉRANT qu'afin d'appuyer les personnes situées sous le seuil de la pauvreté dans la communauté,

QU'IL SOIT RÉSOLU que la Ville de Hearst adopte une politique combinant tous ses programmes d'aide tels que les logements abordables, le transport public, les programmes de sports et loisirs ainsi que le service de bibliothèque, et

QU'IL SOIT RÉSOLU que les autres services déjà existants soient inclus dans cette politique et que ces départements continuent de développer des programmes pour appuyer ces gens, et

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette politique soit connue des agences qui font affaires avec les personnes à faible revenu, et

QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU que cette politique soit utilisée pour des demandes de subventions et/ou de fonds auprès d'instances provinciales, fédérales ou tout autre organisme.

DIFFÉRÉE

13. TRAVAUX EN COURS / RÉOLUTIONS DIFFÉRÉES

Aucun

14. HUIS-CLOS

Résolution no. 88-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU que le Conseil se réunisse en séance fermée afin de discuter des sujets suivants:

- a) Restructuration municipale (Article 239 (2) (b) de la Loi sur les municipalités);
- b) Nomination de directeurs au Conseil d'administration de la Corporation Hearst Wi-Fibe (Article 239 (2) (b) de la Loi sur les municipalités).

ADOPTÉE

Conseiller Rhéaume réitère son intérêt pécuniaire et quitte la salle du Conseil pour le reste de la réunion

Résolution no. 89-17

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que la réunion ordinaire du Conseil reprenne et que le rapport confidentiel des délibérations en séance fermée soit par la présente noté pour l'information du Conseil.

ADOPTÉE

Adoption de la Déclaration de l'actionnaire de Hearst Wi-Fibe.

Résolution no. 90-17

Proposée par : Conseiller Daniel Lemaire
Appuyée par : Conseiller Raymond Vermette

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter l'arrêté municipal no. 18-17, étant un arrêté établissant et approuvant la Déclaration de l'actionnaire pour la Corporation Hearst Wi-Fibe / Hearst Wi-Fibe Corporation.

ADOPTÉE

Nomination des directeurs du Conseil d'administration de la Corporation Hearst Wi-Fibe

Résolution no. 91-17

Proposée par : Conseiller Raymond Vermette
Appuyée par : Conseiller Daniel Lemaire

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer par la présente les personnes suivantes directeurs sur le Conseil d'administration de la Corporation Hearst Wi-Fibe :

1. Daniel Lemaire en tant que représentant de la Ville de Hearst, pour un mandat se terminant le 30 novembre 2018;
2. Raymond Vermette en tant que représentant de la Ville de Hearst, pour un mandat se terminant le 30 novembre 2018;
3. Robert Proulx en tant que représentant de la communauté, pour un mandat se terminant le 30 mars 2018;
4. Jason Levesque en tant que représentant de la communauté, pour un mandat se terminant le 30 mars 2019;
- a. Gilles Boucher en tant que représentant de la communauté, pour un mandat se terminant le 30 mars 2020.

ADOPTÉE

15. FERMETURE DE LA SÉANCE

Résolution no. 92-17

Proposée par : Conseiller Conrad Morin
Appuyée par : Conseiller Gérard Proulx

QU'IL SOIT RÉSOLU que cette réunion ordinaire du Conseil tenue le 28 mars 2017 soit maintenant levée à 21h06.

ADOPTÉE

Maire

Greffier